



COOPÉRATION

Le vice-Premier ministre belge chez Denis Sassou N'Guesso

En tournée en Afrique, le vice-Premier ministre belge chargé des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévost, a été reçu par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons rappelé que nous avons une série d'acteurs économiques belges qui sont déjà actifs ici dans le pays et qui souhaitent pouvoir continuer d'être des partenaires de la réalisation d'un grand nombre de projets futurs auxquels le gouvernement est attentif », a-t-il déclaré à l'issue des échanges.

Page 16

Maxime Prévost et Denis Sassou- N'Guesso/DR



MÉDIAS

Le bureau du CSLC renouvelé

Les membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) ont élu, au cours d'une session électorale tenue le 19 août, Jean Obambi au poste de vice-président et Jérôme-Patrick Mavoungou à celui de secrétaire comptable de l'institution. Le bureau du CSLC, quant à lui, est présidé par Médard Milandou Nsonga.



Page 3

Les membres du bureau du CSLC

GAMBOMA-ABALA

Plus de 100 000 hectares de forêt à planter

Le gouvernement et la société Aforest Congo, filiale du groupe Asc Impact, ont signé hier à Brazzaville un bail emphytéotique portant sur une superficie de 102 000 hectares situés entre les localités de Gamboma et d'Abala, destinés à l'afforestation, la séquestration

du carbone et la transformation du bois. Le projet prévoit la construction d'une usine de pâte à papier, la création de 2000 emplois directs dans la composante boisement, l'implantation d'unités industrielles et d'autres activités.

Page 5



SPORT

La Fécohand se retire de la Ccas



Les participants au congrès Adiac

Réunis le 18 août à Brazzaville, les membres de la Fédération congolaise de handball ont décidé de retirer la disposition des statuts et du règlement intérieur faisant de la Cour de conciliation et d'arbitrage de sport (Ccas) l'une des voies de recours pour régler les conflits.

Page 12

MISE AU POINT

Concert du 15 août: il n'y a pas eu de morts au stade Massamba-Débat

Page 2

Éditorial

Finance au lycée

Page 2

ÉDITORIAL

Finance au lycée

Les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ont résolu d'intégrer l'enseignement de la finance de marché au programme scolaire des lycées. Après le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Gabon, la commission qui sensibilise et consulte les parties impliquées a pris attache avec le Congo.

Les échanges en cours entre États déboucheront sur une réunion ministérielle en vue d'adopter les textes communautaires réglementant l'organisation et le fonctionnement de ce programme éducatif. La rédaction du contenu pédagogique n'est pas l'apanage des seuls enseignants. Les institutions financières comme la Banque des États de l'Afrique centrale et la Commission de surveillance du marché financier de la sous-région y sont associées.

Par la finance de marché, il faut entendre l'ensemble des activités liées à l'achat et à la vente d'instruments financiers tels que les actions, les obligations, les devises et leurs produits dérivés. Son intégration progressive dans le programme éducatif de la seconde à la terminale est jugée capitale pour la sous-région qui a tant de défis à relever en la matière.

L'initiative vise à contribuer à former un capital humain capable de mieux cerner les mécanismes et utiliser à bon escient les outils financiers indispensables au processus de développement économique en préparant les jeunes, dès le lycée, à prendre des décisions financières pertinentes. Les ministres chargés de l'Enseignement, consultés jusque-là, se sont montrés favorables à l'intégration de cette discipline dans les curricula. Quelle forme prendra ce programme ? Un sujet à suivre de près.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2026

Alexis Bongo annonce sa candidature

Journaliste à DRTV, Alexis Bongo a déclaré sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2026, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 16 août au centre culturel Zola à Moungali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville.

Candidat déclaré en 2016, Alexis Bongo n'était pas allé jusqu'au bout de ses ambitions pour des raisons qu'il connaît lui-même. Aujourd'hui, après mûre réflexion, durant neuf longues et bouleversantes années, a-t-il dit, il revient avec son projet de société intitulé « Le Congo nouveau ». « A la recherche de son 7^e président, le Congo se trouve aujourd'hui une fois de plus à la croisée des chemins de son destin. Occasion pour moi donc de présenter ce samedi 16 août 2025 ma modeste candidature à l'élection présidentielle de mars 2026 qui se profile à l'horizon à sept mois devant nous », a annoncé le candidat déclaré.

Candidat indépendant, Alexis Bongo qui se dit panafricaniste doit verser une caution de 25 millions FCFA pour prétendre bri-



Alexis Bongo annonçant sa candidature devant la presse Adiac. « Personne n'a jamais dit qu'Alexis Bongo s'était arrêté dans sa première course en 2016 à cause des 25 millions FCFA. Non ! Nous avons le peuple avec nous, le peuple est le plus fort et plus

riche que 25 millions FCFA. Si en 2016, nous nous étions arrêtés, c'était peut-être une introduction de cette boîte. Mais, maintenant là, soyez rassuré que nous irons jusqu'au bout », a insisté le présentateur de l'émission « Homéostasie » sur DRTV. Du haut de ses 56 ans, Alexis Bongo compte sur la jeunesse éveillée d'Afrique en général et celle du Congo en particulier. « Nous faisons partie de cette jeunesse éveillée du Congo et nous comptons sur cette jeunesse pour que, la main dans la main, nous émaillions les 15 départements de notre pays et que nous puissions, dans un effet de pédagogie, ouvrir les yeux des Congolais sur notre vision «Le Congo nouveau» », a-t-il laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama

MISE AU POINT

Concert du 15 août: il n'y a pas eu de morts au stade Massamba-Débat

Il est indéniable que le concert organisé le 15 août dernier en soirée, dans le cadre des festivités de l'indépendance, a été fortement perturbé par des jeunes se réclamant des factions rivales de «Bébés noirs». Mais contrairement aux témoignages relayés par les réseaux sociaux et malheureusement repris par les médias, le nôtre y compris, et sur la base de recoupements ayant après coup révélé leur caractère fallacieux, il n'y a pas eu de morts au cours des échauffourées.

Les services de sécurité présents sur les lieux ayant

fait l'essentiel pour éviter le pire sont formels : à ce jour, aucune famille n'a déploré la disparition d'un enfant ou d'un proche durant cette bagarre rangée regrettable qui implique une fois de plus nos jeunes enfants pris dans ces cycles de violences qui appellent à la vigilance de la société, des parents et des pouvoirs publics. La présente mise au point a valeur de rectificatif du texte publié dans nos colonnes sur le sujet par respect pour nos lecteurs à qui nous adressons toutes nos excuses.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza,
Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MÉDIAS

Le bureau du CSLC renouvelé

Au terme de la session électorale du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Jean Obambi et Jérôme-Patrick Mavoungou intègrent le nouveau bureau en qualité, respectivement, du vice-président et du secrétaire comptable.

Les deux cadres, qui travailleraient désormais en connivence avec le président Médard Milandou Nsonga, ont été choisis par consensus, le 19 août, à Brazzaville. Les hauts conseillers et les représentants des médias présents à la cérémonie ont validé ce choix de façon unanime. Les nouveaux promus se sont engagés à tout mettre en œuvre afin de faire fonctionner le CSLC, en harmonie avec leurs collègues et selon les textes qui le régissent.

Le CSLC a, entre autres, missions, celle de garantir aux citoyens le libre accès à l'information et à la communication; d'assurer le suivi de toute forme de médias ainsi que la protection contre les menaces et les entraves dans l'exercice de leur fonction; puis l'attribu-



Les participants à la session/Adiac

tion ou le retrait des autorisations d'exercice des entreprises d'information et de communication audiovisuelle privées. Ce gendarme de la presse congolaise favorise aussi la libre concurrence et l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion; tout en veillant à une concurrence saine et loyale dans le secteur des médias; à la non-restauration de position dominante, de monopôle et de concentration d'entreprises dans le secteur de l'information et de la communication; ainsi qu'à la qualité du contenu et à la diversité des programmes audiovisuels, au développement de la production de la création audiovisuelle nationale. Il garantit également l'impartialité dans le secteur des médias.

Rude Ngoma

IMPRIMERIE NATIONALE

Le nouveau directeur général investi

Nommé depuis quelque temps par décret présidentiel, le nouveau directeur général de l'imprimerie nationale du Congo (INC), Guy Roland Tsimba Diakabana, a pris ses fonctions le week-end dernier à Brazzaville, avec l'engagement d'en faire une structure d'excellence aux standards internationaux.

Guy Roland Tsimba Diakabana succède à Consolath Soumah Nguenoni, qui a dirigé la structure pendant quelques

années. Bien qu'encore nouveau à ce poste, le nouveau directeur général de l'INC nourrit de grandes ambitions

visant à faire de sa structure un « pôle d'excellence », capable de rivaliser les autres imprimeries. « *Je m'engage*

à travailler dans un esprit de professionnalisme, de transparence, de rigueur et de collaboration. Ensemble avec la direction générale et le personnel, nous avons l'impérieux devoir d'impulser une dynamique nouvelle fondée sur la compétence, l'innovation, l'exigence de la qualité de service et le respect des valeurs républicaines », a-t-il souligné.

Ainsi, pour atteindre cet objectif, l'heureux promu s'est engagé à travailler avec dynamisme, objectivité et professionnalisme afin de restaurer la mission traditionnelle de l'INC, en améliorant de manière significative la qualité de ses productions physiques, ainsi que la fiabilité des solutions numériques.

Pour ce faire, Guy Roland Tsimba Diakabana a exhorté ses administrés venus en nombre à cultiver l'esprit d'innovation, de technicité et de dévouement aux fins

de promouvoir l'excellence et le travail bien fait. Créée par décret n°98-390 du 9 novembre 1998, l'INC est un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle a pour principales missions, entre autres, d'éditer et d'imprimer les documents officiels et spéciaux des institutions de la République, ainsi que ceux des particuliers, en assurant leur sécurisation, codification, uniformisation et leur archivage. L'INC garantit aussi l'authenticité et la souveraineté documentaire de la République du Congo et assure le développement des solutions d'identité sécurisées. Installant le nouveau directeur général dans ses fonctions, le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Antoine Oviobo-Ethai, lui a souhaité plein succès dans sa mission.

Firmin Oyé



Antoine Oviobo-Ethai installant le nouveau DG de l'INC/Adiac



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

**UNITE DE GESTION DU PROJET
AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N° 16/MASSAH/UGP-PSIPJ/2025**

POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE SECRETAIRES COMPTABLES DES ANTENNES DEPARTEMENTALES DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

I. Contexte

La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/Banque Mondiale de 133 millions de dollars (dont 83 millions de financement additionnel) pour la mise en œuvre du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement de quatre (4) secrétaires comptable ».

II. Missions

Le secrétaire comptable a pour mission la gestion financière et administrative de l'antenne, il est placé sous l'autorité du chef d'Antenne départementale. A cet effet, il est chargé de spécifiquement :

- Assurer la gestion budgétaire par le rapportage et suivi des dépenses du budget ;
- Appuyer et consolider le budget annuel de l'antenne ;
- Saisir les notes administratives (ordres de mission, notes de services, comptes rendus, etc.) ;
- Assurer la supervision de la gestion de la trésorerie de l'antenne, par la tenue de la caisse et les rapprochements bancaires ;
- Préparer et suivre les paiements des factures ;
- Enregistrer et transmettre les pièces justificatives des avances de fonds octroyées aux partenaires et/ou au personnel du projet ;
- Remise des chèques de paiement des fournisseurs, prestataires de services, etc ;
- Remise des chèques aux partenaires locaux conformément aux contrats et protocoles d'accords ;
- Assurer la tenue de la caisse des dépenses courantes ;
- Tenir un rapport mensuel de caisse ;
- Veiller au respect des manuels de procédures ;
- Suivre les contrats de travail du personnel de l'antenne départementale ;
- Rédiger et/ou préparer à la signature du chef d'antenne, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres ;
- Prendre les notes et préparer les comptes-rendus de certaines réunions, à la demande du chef d'antenne ;
- Assurer la gestion administrative du personnel ;
- Veiller au respect des procédures administratives et financières en étroite collaboration avec les comptables de l'Unité de Gestion du Projet ;
- Participer à l'élaboration du budget annuel de l'antenne départementale ;
- Tenir un rapport mensuel de caisse ;
- Faire la reproduction des documents administratifs ;
- Accomplir toutes autres tâches qui lui seraient confiées.

III. Profil du Candidat

Le secrétaire comptable devra avoir le profil et les qualifications ci-après :

- Avoir au moins un diplôme de type BTS/Licence (BAC +2/3) en comptabilité ; gestion financière ; gestion administrative, secrétariat/Assistant (e) de direction, ou toute autre diplôme équivalent d'une université reconnue ;
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 3 ans à un poste similaire ;
- Avoir une maîtrise des logiciels courants de comptabilité ;
- Avoir une expérience pratique auprès des structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, FIDA, UE, Agences de l'ONU, etc.) serait un atout ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Avoir des aptitudes de travailler sous pression, en équipe, avec rigueur, dans un milieu multiculturel,
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai d'un mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance. Le (e)s secrétaire comptable résidera à (Dolisie, Pointe-Noire, Djambala, Kinkala) avec possibilité de déplacement dans les zones d'interventions de l'antenne départementale pour lequel il est recruté.

V. Constitution du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie légalisée du diplôme minimum requis et/ou d'autres diplômes spécifiques ;
- Les copies des certificats, attestations et / ou des contrats de travail des précédents employeurs.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

VI. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023).

Le processus comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul (e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les dossiers de candidatures seront déposés au plus tard le 1er septembre 2025 à 16h00 (heure de Brazzaville) ou par voie électronique à l'adresse : cpm@psipj.com en précisant le département pour lequel la candidature est déposée et en version physique au siège de l'Unité de Gestion du Projet sis dans la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Téléphone : 06 135 90 90 et porteront la mention suivante : « Recrutement du secrétaire comptable soit : l'antenne départementale Lékoumou-Bouenza-Niari ; ou l'antenne départementale Pointe-Noire/Kouilou ; ou l'antenne départementale Plateaux-Cuvette et enfin l'antenne départementale du Pool » Les candidats intéressés peuvent retirer les Termes de Référence (TDRs) du poste aux adresses susmentionnées de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Cellule Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui, Brazzaville.

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p/i,

Guy Fulgence MBENGUE

GAMBOMA-ABALA

Plus de 100 000 hectares de forêt à planter

Le gouvernement a signé, le 19 août, à Brazzaville un bail emphytéotique avec la société Aforest-Congo, adjudicatrice du projet, pour officialiser son démarrage effectif. Il a été conclu, côté gouvernement, par le ministre d'Etat chargé des Affaires foncières, Pierre Mabiala, et la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Le projet sera développé par la société Aforest-Congo, filiale du groupe international ASC Impact, entre Gamboma, chef-lieu du département de Nkényi-Alima et le district d'Abala. Le projet porte sur trois composantes, à savoir l'afforestation pour lutter contre le changement climatique, la séquestration du crédit carbone forestier et la transformation du bois afin de renforcer la diversification économique et le développement local.

Pour la mise en œuvre du projet, le gouvernement a déjà attribué à la société adjudicatrice 102 mille hectares de terre compris entre ces deux localités. Pour la phase pilote, consistant à la mise en place de la pépinière et la construction de la base-vie, environ 200 agents permanents seront recrutés. Ce nombre va doubler lorsque le projet atteindra sa vitesse de croisière.

Une pépinière semi industrielle sera mise en place et va produire chaque année environ 12 millions de plans d'espèces fo-

restières et agroforestières, soit environ 10 mille hectares de forêt à planter par an. « Sur la composante afforestation, plus de 2000 emplois directs et permanents seront créés. Ce nombre sera multiplié par deux lorsque le projet va accroître sa capacité opérationnelle. Le démarrage du projet fera l'objet de l'étude d'impact environnemental et social, et l'année 2026 sera marquée par la réalisation des études sur le carbone forestier, de manière à aboutir à la certification des crédits carbonés », a souligné un expert de la société Aforest.

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la société Aforest mettra un accent particulier sur le développement local. Ainsi, des cahiers de charges particuliers seront négociés, en privilégiant la protection de l'environnement. Le coût estimé pour la mise en œuvre du premier volet du projet incluant la construction des installations techniques de production de la pépinière et de la base-vie est de 26, 238 milliards FCFA.



Les membres du gouvernement posant avec les responsables de la société Aforest/Adiac

Cet investissement va passer à 131,190 milliards FCFA, avec la construction de l'usine de la pâte à papiers et de bien d'autres unités industrielles connexes. Dans son allocution, la ministre de l'Economie forestière a salué l'aboutissement de ce projet qui, selon elle, s'inscrit dans la vision écologique du Congo, menée au plus haut sommet de l'Etat par le président de la République, Denis

Sassou N'Guesso. Il permettra à la population de bénéficier de plusieurs avantages. « Les retombées positives de ce projet pour nos populations sont nombreuses. Il s'agit, entre autres, du désenclavement des zones rurales, création d'emplois durables, réduction de la pénibilité du travail agricole, appui à l'agroforesterie et commercialisation des produits agricoles », s'est réjouie

Rosalie Matondo. Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, quant à lui, a estimé que « ce projet va favoriser la création de nombreux emplois pour le bien-être de la population congolaise en général, et de celle du département de la Nkényi-Alima en particulier ». Il a invité l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet à une mobilisation générale pour sa réussite.

Firmin Oyé

FORÊTS

Impliquer davantage les chercheurs dans la gestion

Un protocole de collaboration a été signé, le 18 août, à Brazzaville entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et son collègue de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou. Au cours des cinq prochaines années, les deux départements comptent œuvrer ensemble en vue d'une meilleure conservation et valorisation des ressources forestières face aux défis du développement durable.

La cérémonie de signature, à laquelle assistaient les deux ministres concernés, ainsi que les cadres et agents des deux départements, a officialisé un partenariat structuré autour de douze points essentiels. Cette synergie repose sur l'idée selon laquelle les ressources forestières constituent à la fois un socle du développement socio-économique national et un rempart stratégique contre les effets du changement climatique. Les deux parties ont souligné également le rôle central de la recherche scientifique et de l'innovation technologique pour assurer une gestion durable, une préservation efficace et une valorisation optimale du patrimoine forestier.

Parmi les priorités figurent l'acquisition et la mise à jour des savoirs en écologie forestière, la recherche de techniques de production de plants, la conservation des espèces endémiques rares et la lutte contre les espèces envahissantes, ainsi que la création de banques de semences et d'arboretums. Le protocole de collaboration



évoque aussi des études ciblées sur certaines espèces aquatiques et l'adoption d'outils technologiques modernes tels que la télédétection et les systèmes d'information géo-

graphique. La ministre Rosalie Matondo a insisté sur le fait que l'initiative favorise un cadre formel de travail entre les deux ministères, permet de renforcer la gestion durable des forêts

Les deux ministres engagés à collaborer/Adiac nationales, qu'elles soient naturelles ou issues de plantations. Au cours des cinq prochaines années, les autorités espèrent aboutir à un approfondissement des connaissances scientifiques

des écosystèmes forestiers et de leur dynamique écologique et fonctionnelle. Le ministre Rigobert Maboundou a salué un exemple de « cohésion gouvernementale » visant à associer les chercheurs locaux dans les programmes de développement. Ce cadre de collaboration permettra, a-t-il ajouté, de définir les sujets de recherche-développement, la réalisation des missions de terrain communes, les modalités de partage d'infrastructures et de ressources techniques, et l'harmonisation des méthodes pour les opérations de restauration et de reboisement dans le cadre d'une gestion durable.

Les deux ministères entendent ainsi conjuguer sciences et politiques publiques pour mieux protéger, gérer et valoriser le patrimoine forestier national face aux enjeux environnementaux et socio-économiques. En matière de financement, le gouvernement mise non seulement sur les ressources publiques, mais aussi sur les partenaires au développement, ainsi que le secteur privé.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

**UNITE DE GESTION DU PROJET
AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N° 15/MASSAH/UGP-PSIPJ/2025**

POUR LE RECRUTEMENT DE SIX RESPONSABLES SUIVI-EVALUATION LOCAL (RSEL) DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

1. Contexte :

La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/Banque Mondiale de 133 millions de dollars (dont 83 millions de financement additionnel) pour la mise en œuvre du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement de six Responsables Suivi-évaluation local (RSEL) ».

2. Missions :

Le Responsable de Suivi Evaluation Local est un membre de l'équipe du projet affecté dans les zones d'interventions du projet. Il est placé sous l'autorité de l'Expert en Suivi Evaluation du Projet à qui il rend compte des activités dont il a la charge et travaille en étroite collaboration avec les directions départementales des affaires sociales (DDAS) et les Chefs de la Circonscriptions d'action sociale (CAS) de la zone d'intervention dont il a la charge.

3. Tâches principales du Responsable suivi-évaluation local (RSEL) :

Le Responsable suivi-évaluation local assure les tâches ci-après :

- Suivre et évaluer la mise en œuvre des activités inscrites dans le PTBA au niveau local ;
- Participer aux opérations de ciblage, d'enregistrement et paiement des bénéficiaires du Projet au niveau local ;
- Participer aux enquêtes sociales et aux enquêtes sociodémographiques au niveau local ;
- Préparer et organiser l'archivage requis des pièces et documents de gestion du projet au niveau local ;
- Produire trimestriellement des rapports d'étape des opérations du projet dans la zone et les soumettre à l'UGP ;
- Établir, le cas échéant, des rapports spécifiques et/ou des rapports d'anomalies constatées et des procès-verbaux de réunions avec les partenaires sur le terrain.
- Présenter mensuellement aux responsables de l'UGP, l'état d'avancement des activités du projet,
- Assister la DDAS et les CAS dans la préparation des réunions du CCC et des CLS ;
- Participer aux sessions de concertation et de rencontre du CCC et du CLS ;
- Représenter le projet à toutes les réunions et rencontres de développement au niveau local ;
- Veiller au respect et à l'application des recommandations de l'UGP au niveau local.

4. Durée et lieu de la mission :

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Les postes sont basés dans les départements suivants : Pool ; Brazzaville, Pointe-Noire, Cuvette Centrale, Plateaux, Bouenza avec possibilité des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

5. Profil :

Le responsable suivi-évaluation local (RSEL) devra présenter un profil sui-

vant :

- Être titulaire d'un Bac +2 minimum, en économie, statistique, sociologie, informatique ou un diplôme équivalent ;
- Justifier d'au moins une (1) année d'expérience dans le domaine requis ;
- Avoir la maîtrise de la suite office Microsoft ;
- Avoir la maîtrise du français et des langues nationales.
- Avoir des connaissances dans le domaine de la protection sociale / gestion et paiement des prestations sociales ;
- Avoir des compétences en statistique et en informatique ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

6. Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat(e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission ;
- Une copie légalisée du diplôme requis ;
- Les copies des certificats, attestations et/ou des contrats de travail des précédents employeurs justifiant les qualifications et l'expérience du candidat.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire un maximum de preuve pour appuyer leur candidature.

7. Processus de sélection :

La sélection du Candidat se fera par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

8. Dépôt de candidature :

Les dossiers de candidatures seront déposés au plus tard le 1er septembre 2025 à 16h00 (heure de Brazzaville) ou par voie électronique à l'adresse : cpm@psipj.com en précisant le département pour lequel la candidature est déposée et en version physique au siège de l'Unité de Gestion du Projet sis dans la forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Téléphone : 06 135 90 90 et porteront la mention suivante : « Recrutement du Responsable Suivi-évaluation Local (RSEL) de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ pour le département ». Les candidats intéressés peuvent retirer les Termes de Référence (TDRs) du poste aux adresses susmentionnées de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p/i,

Guy Fulgence MBENGUE

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Un premier traitement adapté aux bébés

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) se félicite de l'approbation du premier traitement antipaludéen spécifiquement formulé pour les nouveau-nés et les nourrissons.

Ce nouveau traitement permettra de combler une lacune importante dans les soins apportés aux plus jeunes et aux plus vulnérables en Afrique. Selon Africa CDC, il offre une option sûre, efficace et adaptée aux nourrissons : son goût sucré facilite son administration. De plus, il est soluble dans le lait maternel.

Rappelons que, jusqu'à présent, il n'existait aucun traitement approuvé pour les nourrissons de moins de cinq kilos. Ces derniers recevaient souvent des doses modifiées de médicaments destinés aux enfants plus âgés, ce qui augmentait le risque de surdosage et de toxicité.

Cette avancée a été possible, notamment grâce à l'implication de huit Etats membres (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, la Tanzanie et l'Ouganda). Ces derniers ont contribué aux essais cliniques cruciaux pour atteindre cette nouvelle étape importante. La formulation a déjà été approuvée par les autorités suisses de réglementation des médicaments. Désormais, des autorisations rapides sont attendues pour la mise sur le marché de ce traitement.

Selon l'ONU, les enfants de moins de cinq ans représentaient près de 76 % des décès dus au paludisme en Afrique en 2023. Cette année-là, 263 millions de cas de paludisme ont été recensés avec 597 000 décès, dans 83 pays. L'ONU indique que 94 % des cas de paludisme (246 millions) et 95 % des décès dus à la maladie (569 000) ont été enregistrés en Afrique, où trois décès sur quatre dus au paludisme surviennent avant l'âge de cinq ans. Nombre d'entre eux tombent malades dès les premières semaines de vie. La maladie frappe tôt et la mort est rapide si les enfants ne sont pas traités, explique Elisabeth Reus, de l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH).

Yvette Reine Boro Nzaba

LITIGE FONCIER

La justice congolaise donne raison à la Bulgarie

Le dossier relatif au litige qui opposait l'ambassade de la Bulgarie au Congo à Mme Gisèle Ngoma sur la propriété foncière du « terrain cadastré parcelle n°97, section 0, d'une superficie de 982 mètres carrés, sise au quartier La Poste » est désormais clos.

La Cour suprême a juridiquement tranché en faveur de la représentation diplomatique bulgare.

Après la décision du 2 décembre 2024 par laquelle la Cour d'appel signifiait que « La République de Bulgarie, représentée par son ambassadeur auprès de la République du Congo, est la seule et légitime propriétaire du terrain cadastré n°97, section 0, d'une superficie de 982 mètres carrés, sise au quartier dit La Poste, objet du titre foncier n°1571 », la partie adverse, représentée par Gisèle Ngoma, avait saisi la plus haute juridiction pour s'assurer de « la légalité de cette décision, de l'absence de conflits de compétence, de la bonne interprétation de la loi, du respect et de la protection des droits fondamentaux ».

La suite donnée par la justice repose sur une décision définitive qui s'impose à toutes les parties. Le dossier est dorénavant clos et la Bulgarie jouit ad vitam aeternam de sa propriété foncière. Une sentence insusceptible de recours qui confirme la jouissance du droit de propriété de ce pays sur ladite parcelle dont Gisèle Ngoma prétendait être acquiesse légitime.

A dire vrai, cette affaire aurait pu s'arrêter en décembre 2024 quand le Tribunal de Grande instance de Brazzaville avait arrêté que « Ce terrain par effet translatif de propriété a été revendu à la République de Bulgarie, représentée par son ambassadeur auprès de la République du Congo suivant acte de vente passé devant Me Roger Gnali Gomes, notaire daté du 21 septembre 1971 ». L'expulsion de dame Ngoma Gisèle ainsi que celle de tous occupants de son chef de la propriété dont il s'agit et ce, sous astreintes comminatoires de 500.000FCFA, par jour de retard en cas de résistance » avait été ordonnée en condamnant Gisèle Ngoma à « payer à la République de Bulgarie la somme de 5000000 FCFA à titre de dommages intérêts, toutes causes de préjudice confondues ».

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La bourse Chevening à la portée des postulants

L'ambassade du Royaume-Uni au Congo, avec résidence à Kinshasa en République démocratique du Congo, a officiellement ouvert la campagne de dépôt de candidatures à la bourse Chevening pour l'année académique 2026-2027 sur le site : www.chevening.org. Les candidats ont jusqu'au 7 octobre pour postuler.



L'ambassadrice et les étudiants au siège de l'AUF à Brazzaville/Adiac

Une équipe conduite par l'ambassadrice du Royaume-Uni, Emily Maltman, a effectué une descente à l'Agence universitaire de la Francophonie de Brazzaville afin de sensibiliser les étudiants aux conditions d'éligibilité, à la procédure pour postuler et aux opportunités que présente la bourse Chevening. « Il faut être ressortissant d'un des 160 pays éligibles à la bourse dont le Congo. Le candidat doit aussi justifier de deux ans d'expérience professionnelle obtenue après son diplôme de licence. Cette expérience peut être cumulée et inclure du bénévolat, un stage professionnel ou académique ou encore du travail à temps partiel », a expliqué la

chargée du programme Chevening à l'ambassade du Royaume-Uni, Ruth Kalanga, en soulignant par ailleurs que le postulant doit avoir un bon niveau en anglais et s'engager à retourner dans son pays d'origine à l'issue de ses études afin de contribuer au développement de sa communauté. Cette bourse du gouvernement britannique offre aux candidats sélectionnés la possibilité de poursuivre un master d'un an dans n'importe quelle université avec un financement couvrant notamment les frais de scolarité, une allocation mensuelle pour les frais de séjour. « A dire vrai, la bourse finance l'étudiant à 100% », a fait savoir Ruth Kalanga.

Les filières de formation ne sont

pas limitées. Aussi n'y a-t-il pas de quota sur le nombre de candidatures. Selon la chargée du programme Chevening, il est important d'attirer le maximum de candidats, étudiants et professionnels, dont les dossiers seront soumis à la rigueur des conditions d'éligibilité.

Depuis sa création en 1983, la bourse Chevening a permis à plus de 60 000 personnes à se former au Royaume-Uni. Le programme affiche un taux de satisfaction de 99 % et constitue un tremplin vers des carrières dans les secteurs public, privé, associatif et international. Cette année, la campagne a pour thème « Chevening pour tous ».

Rominique Makaya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nzingoula Minawaya Christ Blaise

Je désire désormais être appelé Santou Christ Alex Blaise. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

L'AMBASSADE DU BRÉSIL A BRAZZAVILLE informe au public qu'il sera offert jusqu'à : six cent-cinquante (650) bourses d'études de Master et Doctorat seront accordées par la Coordination du Perfectionnement du Personnel de Niveau Supérieur du Brésil en sigle CAPES. Début de formation en 2026. L'appel à candidature complet et d'autres informations concernant le PEC-PG sont disponibles aux adresses électroniques suivantes, en portugais :

- Página da DCE: <<https://www.gov.br/mre/pt-br/assuntos/cultura-e-educacao/temas-educacionais/programas-de-estudo-para-estrangeiros/pec-pg-pos-graduacao>>

- Página da CAPES: <<https://www.gov.br/capes/pt-br/aceso-a-informacao/aco-es-programas/bolsas/bolsas-e-auxilios-internacionais/encontre-aqui/paises/multinacional/programa-de-estudantes-convenio-de-pos-graduacao-pec-pg>>

Pour les programmes de master et de doctorat :

- Inscription des candidatures : du 14 août au 29 septembre 2025 à 17 h (heure de Brasilia)

- Publication des résultats définitifs : avant le 14 novembre 2025.

- Début des études au Brésil : premier semestre 2026.

Pour les doctorats en alternance (doutorado-sanduiche):

- Inscription des candidatures : du 1^{er} octobre à 17 h (heure de Brasilia) le

30 décembre 2025

- Publication du résultat final : avant le 30 avril 2026.

- Début des études au Brésil : août 2026.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire elles-mêmes en ligne via le lien de la CAPES (<<https://inscricao.capes.gov.br/>>), conformément aux instructions de l'appel à candidature. Les candidats peuvent adresser toute question concernant le processus de sélection à l'adresse courriel « inscricao.pecpg@capes.gov.br ».



AFRIQUE-JAPON

« Co-créditer un avenir grâce à la jeunesse, à l'innovation et au partenariat »

AVANT-PROPOS

La JICA mène des actions intégrées en République démocratique du Congo et en République du Congo, axées sur le renforcement de la sécurité humaine. En RDC, elle soutient la lutte contre les maladies infectieuses, la réforme de la police, la formation professionnelle, le développement des infrastructures et la préservation de l'environnement. En RC, elle appuie la pêche artisanale, la riziculture (CARD) et l'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP), tout en renforçant les chaînes de valeur agricoles et halieutiques. Ces initiatives visent une croissance inclusive et durable dans les deux pays

Par Keiichi OKITSU Représentant Résident JICA RD Congo et Rép. du Congo

Alors que la 9ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD9) se tient à Yokohama, le monde tourne une fois de plus son regard vers l'Afrique — un continent riche en diversité, en résilience et en promesses. Cette conférence intervient à un moment crucial, marqué par des défis mondiaux tels que le changement climatique, la fragmentation géopolitique et les inégalités économiques. La TICAD 9 offre une plateforme essentielle pour réimaginer la coopération au développement, fondée sur le respect mutuel, l'innovation et le partenariat stratégique en plaçant au cœur de cette vision, la jeunesse africaine.

En effet, d'ici 2050, une personne sur quatre dans le monde sera africaine. Ce changement démographique représente une opportunité historique : une « dividende démographique » portée par une main-d'œuvre jeune et dynamique. Mais ce potentiel ne pourra être réalisé que par des investissements soutenus dans l'éducation, la santé et la création d'emplois. Sans cela, les mêmes forces démographiques pourraient aggraver la pauvreté et l'instabilité.

La vision de la JICA : développement endogène et sécurité humaine

Depuis le lancement de l'Aide Publique au Développement (APD) du Japon en 1954, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a œuvré dans plus de 190 pays, soutenant le développement à travers les infrastructures, la formation des ressources humaines et la coopération technique. L'APD japonaise, dirigée par la JICA, a longtemps défendu le principe du « développement endogène ». Cette approche vise à autonomiser les communautés locales afin qu'elles trouvent leurs propres solutions, plutôt que de leur imposer des modèles extérieurs. Les programmes de la JICA en Afrique illustrent bien cette philosophie.

La Coalition pour le développement du riz en Afrique (CARD), lancée lors de la TICAD 4 en 2008, a permis de doubler la production du riz sur le continent en une décennie. Aujourd'hui étendue à 32 pays, la CARD vise à doubler à nouveau la production pour atteindre 56 millions de tonnes d'ici 2030, transformant l'Afrique en une région autosuffisante sur le plan alimentaire.

D'autres initiatives comme la SHEP (Promotion et autonomisation de l'horticulture des petits exploitants) et le KAIZEN (méthode d'améliora-



Tanaka Akihiko, Président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

tion de la productivité inspirée des pratiques japonaises) ont permis aux agriculteurs et aux travailleurs d'améliorer leurs moyens de subsistance et productivité avec des ressources limitées. Ces programmes sont désormais dirigés par des formateurs africains, diffusant un développement durable à travers le continent.

La sécurité humaine est, quant à elle, le principe fondamental de toutes les actions de la JICA. Ce principe a été réaffirmé dans la Charte révisée de la coopération au développement du Japon en 2023 qui appelle à garantir que chaque individu soit à l'abri de la peur (du danger) et du besoin, et qu'il puisse vivre dans la dignité. Dans un monde confronté à des crises multiples, ce principe est plus pertinent que jamais.

Innovation et entrepreneuriat : une nouvelle ère de collaboration

La jeunesse africaine n'est pas seulement bénéficiaire, elle est aussi innovatrice. Partout sur le continent, de jeunes entrepreneurs utilisent les technologies numériques pour résoudre des problèmes locaux et lancer des startups. En réponse, la JICA a lancé en 2020 le projet NINJA (Next Innovation with Japan), qui connecte des startups africaines à des investisseurs et experts japonais. En 2025, la JICA a signé son premier accord de don avec le Nigeria pour soutenir des startups locales, marquant une nouvelle étape dans la collaboration en matière d'innovation entre l'Afrique et le Japon.

Lors de la TICAD 9, la JICA dévoilera l'initiative IDEA (Impact Investing for Development of Emerging Africa) conçue pour mobiliser des capitaux privés en faveur du développement

socio-économique et de l'action climatique. En complément, le gouvernement japonais a modifié la loi sur la JICA en avril 2025, permettant à l'agence de prendre des risques financiers pour catalyser les investissements privés, une première dans l'histoire de la coopération japonaise.

Échanges : bâtir la confiance et un avenir commun

Les échanges humains sont au cœur du partenariat Afrique-Japon. Depuis 2013, l'initiative ABE (African Business Education Initiative for Youth) a permis à plus de 1 900 étudiants africains d'étudier au Japon et de faire des stages dans des entreprises japonaises. Une ancienne participante remarquable est Mme Pelonomi Moiloa, fondatrice sud-africaine de "Lelapa AI", qui développe des technologies linguistiques pour les langues africaines. Son travail lui a valu une place dans le classement TIME des 100 talents de l'IA (Intelligence Artificielle) en 2023. S'appuyant sur l'ABE, la JICA lancera TOMONI Africa à la TICAD9. « Tomoni » signifie « ensemble » et « amis » en japonais, symbolisant l'esprit d'apprentissage mutuel et de collaboration. TOMONI Africa élargira les échanges face-à-face entre jeunes africains et japonais, favorisant les amitiés et les projets communs.

Cet esprit est déjà bien vivant. En mai 2025, la JICA et le lycée Sapporo Kaisei ont organisé le "Japan-Africa Youth Camp", réunissant 300 élèves japonais et 20 jeunes africains pour discuter de culture, de développement et de coopération future. Ces interactions brisent les barrières et construisent une compréhension durable.

Volontariat et multilatéralisme : un héritage de partenariat

Depuis 1965, plus de 16 000 Volontaires Japonais de la Coopération Internationale (JOCV) ont servi en Afrique, contribuant dans des secteurs allant de l'éducation à l'agriculture. Beaucoup reviennent au Japon avec un nouvel élan, créant des entreprises sociales et revitalisant leurs communautés. Mme TSUBOI Aya en est un exemple patent. Elle a fondé SUNDA Technology après son service en tant que JOCV en Ouganda. Son système de paiement de l'eau basé sur l'IoT (Internet of Things) assure un accès durable à l'eau potable en Afrique et a été reconnu par Forbes Japan NEXT 100 en 2023.

Le format multilatéral de la TICAD, réunissant gouvernements, société civile et organisations internationales, reste une clé de son succès. Le partenariat de la JICA avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA), signé en 2022, vise à créer une zone commerciale unifiée. La JICA soutient également le développement des corridors économiques et les postes de contrôle juxtaposés pour faciliter le commerce.

Au-delà de l'Afrique, la JICA favorise la coopération triangulaire avec des pays comme l'Égypte et le Brésil, afin de partager leur expertise à travers les continents. En 2024, la JICA et l'Indonésie ont signé un mémorandum pour soutenir conjointement le développement africain, illustrant le potentiel croissant de la collaboration Sud-Sud.

Un avenir commun fondé sur le respect et la co-création

L'Afrique est à la croisée des chemins. Ses défis liés à la pauvreté, aux conflits, et à la gouvernance sont réels. Mais ses opportunités concernant la jeunesse, l'innovation et la résilience sont toutes aussi puissantes. Ainsi, pour le Japon, s'engager avec l'Afrique n'est pas un acte de charité, mais un investissement stratégique dans un avenir partagé. Alors que TICAD9 est lancée, le message est clair : « l'Afrique et le Japon peuvent co-créditer des solutions aux défis mondiaux ». Guidé par la sécurité humaine, porté par la jeunesse et fondé sur le respect mutuel, ce partenariat offre un modèle de développement inclusif et durable. L'avenir n'est pas quelque chose à recevoir. C'est plutôt quelque chose à construire, ensemble.

DÉVELOPPEMENT

Les États africains appelés à garantir l'accès à l'eau potable pour tous

Le premier sommet sur l'investissement dans l'eau en Afrique s'est tenu, du 13 au 15 août, au Cap en Afrique du Sud, avec un appel à investir dans l'eau potable pour tous sur le continent. Les participants entendent accélérer la mise en œuvre des programmes d'eau et d'assainissement en Afrique en favorisant la constitution des projets bancables.

Organisée conjointement avec l'Union africaine (UA), l'Agence de développement de l'UA et le groupe international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau de l'UA et du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique, la conférence s'inscrivait dans le cadre de la présidence sud-africaine du G20. Elle vise à mobiliser au moins 30 milliards de dollars américains par an pour combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau et des systèmes sanitaires en Afrique, en créant un environnement propice à des partenariats d'investissement de premier plan et en facilitant les financements transformateurs.

La rencontre a réuni des chefs d'État africains, représentants du G20, investisseurs, des ministres et des institutions de développement sur le thème « Solidarité, égalité, durabilité ». D'après le président sud-africain Cyril Ramaphosa, ce premier sommet



Des familles en quête d'eau potable/DR

marque un tournant non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour le mouvement mondial en faveur de l'accès à l'eau potable pour tous. Il a profité de l'occasion pour lancer le Conseil des perspectives mondiales sur les

investissements dans le secteur de l'eau, une initiative héritée de la présidence du G20. Cette nouvelle initiative permettra de transformer le Programme d'investissement pour l'eau en Afrique continentale (PIA) en une plate-

forme mondiale d'investissement dans le secteur de l'eau. Au terme de leurs travaux, les dirigeants africains se sont engagés à accroître les investissements dans l'accès à l'eau, à améliorer la gouvernance et à renforcer la res-

ponsabilité dans le secteur ; à présenter une réserve de 80 projets d'investissement prioritaires dans le domaine de l'eau provenant de 38 pays ; à faciliter la mise en relation entre les gouvernements, les finances et les partenaires et positionner l'eau au plus haut niveau de l'ordre du jour politique et financier mondial. Le Conseil lancé en Afrique du Sud devrait guider la transition d'investissements fragmentés dans le secteur de l'eau vers un effort mondial cohérent, coordonné et capitalisé par l'intermédiaire de la plateforme mondiale d'investissement dans le secteur de l'eau.

Signalons que le PIA a été adopté par les chefs d'État de l'UA en 2021, dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, en tant qu'initiative visant à transformer les perspectives d'investissement pour l'eau et l'assainissement en Afrique.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

L'échec d'un traité mondial contre la pollution plastique

Les 185 pays membres des Nations unies, réunis du 5 au 15 août, à Genève en Suisse, n'ont pas réussi à s'accorder sur un accord juridiquement contraignant dans la lutte contre les plastiques. Le calendrier du prochain cycle de négociations n'a pas encore été fixé.

Les négociations visant à élaborer un traité mondial contre la pollution plastique vont repartir de zéro après « l'échec » de la conférence internationale de Genève. Deux blocs se sont opposés lors de ces discussions : le premier bloc, composé du Canada, de la France, de la Suisse et de la Norvège, est favorable à l'interdiction de la production plastique, tandis que le second bloc, mené notamment par l'Arabie Saoudite, la Russie et l'Iran, a défendu une approche axée sur la gestion des déchets et l'amélioration des infrastructures de collecte, en prônant le principe de « responsabilité individuelle ».

L'échec d'un traité mondial contre la pollution plastique va accentuer à long terme les risques environnementaux. Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la production annuelle mondiale de plastiques représente 460 millions de tonnes, dont environ 40 % sont consacrées à l'emballage. Si aucun progrès tangible

n'est fait dans les politiques mondiales de réduction ou de recyclage, prévient l'OCDE, ce chiffre pourrait atteindre 1,2 milliard de tonnes par an d'ici 2060, soit une augmentation de plus de 160 % par rapport au niveau actuel. Cependant, les taux de recyclage effectif restent bas, ne dépassant pas 12 %, alors que la majorité des déchets plastiques finit dans les décharges, est incinérée ou se dispersent dans les océans, les rivières et les écosystèmes.

Le modèle de transition écologique a été présenté lors des négociations comme l'un des rares exemples réussis conciliant engagement national et participation responsable à la vision environnementale globale. L'expérience marocaine s'appuie sur une vision stratégique graduelle et intégrée de la transition écologique, privilégiant un changement réalisable plutôt que des ruptures irréalistes. Le pays a adopté depuis 2016 la loi « Zéro Méga » interdisant les sacs plastiques à usage unique, accompagnée d'efforts



Des déchets ménagers polluant la ville capitale/DR

multidimensionnels tels que la mise en place d'une économie circulaire, le soutien aux startups et initiatives communautaires dans le recyclage, le lancement de projets pilotes visant à développer

des modèles locaux efficaces de tri et valorisation des déchets. Après l'échec d'un traité mondial contre la pollution plastique, le prochain cycle de négociations débutera sur la base du texte re-

jeté en Corée du Sud l'année dernière. A en croire les spécialistes, les révisions apportées au texte en Suisse seront tout simplement abandonnées.

F.K.



PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS (AMI) N°005/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM Recrutement d'un (e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un (e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire ».

2. Objectifs de la mission

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat est chargé de la planification, de la mise en œuvre ; du suivi-évaluation et de la coordination des activités liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du financement additionnel au ProClimat. Il/elle veillera à la bonne articulation des interventions d'urgence avec les programmes de développement à long terme et contribuera au renforcement de la résilience des communautés vulnérables.

Il/elle travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, en collaboration avec les spécialistes sectoriels de l'UGP, les Bureaux Satellites Paysagers (BSP) ainsi que les partenaires techniques et institutionnels.

3. Profil du Consultant (e)

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire devra présenter le profil ci-après :

- Avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences alimentaires, sciences agronomiques, développement rural, technologie alimentaire, nutrition et diététique, ou équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente (au moins 5 ans) des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir une expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des interventions d'urgence en situation de crise alimentaire ;
- Avoir de bonnes connaissances du contexte agricole, climatique et socio-économique de la République du Congo ;
- Avoir des compétences avérées en analyse de la sécurité alimentaire et en élaboration de stratégies d'intervention
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et de l'internet ;
- Avoir de bonnes connaissances du suivi des projets de développement et notamment des procédures de la Banque mondiale ou d'autres Partenaires techniques et financiers du Congo ;
- Avoir de bonnes connaissances sur la réglementation nationale sur la qualité des aliments, la nutrition et le codex Alimentarius ;
- Avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- La connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munuku-

tuba) constitue un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de preuve de bonne performance. Le/la spécialiste en sécurité alimentaire résidera à Brazzaville. Il/elle est appelé(e) à se déplacer régulièrement et au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Processus de sélection

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : (i) une phase de pré-sélection des candidats sur la base du CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte constituée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; (ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidature. Seul(e)s les candidat (e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats intéressés à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 septembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un(e) Spécialiste en Sécurité Alimentaire ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, Email : proclimatmarches@gmail.com / proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 19 août 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

EDUCATION NATIONALE

Revue annuelle d'évaluation des activités de l'inspection scolaire 2025

La ministre d'État, ministre de l'Éducation Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté (EDU-NC), Raïssa Malu, a officiellement lancé les travaux de la revue annuelle d'évaluation des activités de l'Inspection scolaire. L'événement s'est tenu à l'espace village Ayongo, dans la commune de Nsele, en présence des inspecteurs principaux provinciaux (IPP) et des inspecteurs principaux adjoints (IPA) venus des 60 provinces éducationnelles du pays.

Organisée par l'Inspection générale de l'EDU-NC, cette rencontre se déroule du 16 au 22 août autour du thème : « De la résilience à une inspection scolaire efficiente, inclusive et citoyenne pour la transformation qualitative de l'école ». Dans son allocution, la ministre Raïssa Malu a salué le choix du thème, mettant en lumière la résilience dont ont fait preuve les inspecteurs face aux crises sanitaire, sécuritaire et environnementale. « *Votre résilience a été mise à l'épreuve, et vous avez démontré que, malgré les obstacles, l'éducation n'a jamais été reléguée au second plan. L'inspection scolaire a su maintenir son engagement pour assurer la supervision, l'encadrement pédagogique et l'évaluation des épreuves* », a-t-elle déclaré.

Elle a ensuite appelé à transformer cette résilience en une dynamique nouvelle, fondée sur trois piliers : l'efficacité, l'inclusion et la citoyenneté. Pour elle, les inspecteurs porteurs de ces valeurs ont la mission de faire de l'école un véritable « laboratoire de la démocratie ». « *Ces assises doivent être un espace d'in-*



Revue annuelle des activités de l'Inspection scolaire DR

tropection, d'innovation et de relance au service d'une éducation de qualité, équitable et citoyenne », a-t-elle affirmé.

Numérisation et transparence : cap sur l'innovation

La ministre a également abordé les récentes innovations dans le secteur éducatif, notamment la numérisation du processus de correction de l'Examen d'État. Face aux interrogations suscitées par la publication rapide des résultats

— trois jours après la fin des épreuves — elle a tenu à rassurer l'opinion publique. « *Cette technologie a été introduite pour renforcer la crédibilité, la fiabilité et la rapidité du processus, au bénéfice de tous nos enfants* », a-t-elle expliqué.

Elle a profité de l'occasion pour saluer le travail de l'Inspection générale, et en particulier celui de son chef de corps, Hubert Kimbonza, pour son professionnalisme et son engagement sans faille dans la

mise en œuvre de la vision du ministère.

Vers une inspection scolaire axée sur les résultats

Avant l'ouverture officielle des travaux, l'Inspecteur général Hubert Kimbonza a exprimé sa reconnaissance envers la ministre d'État pour la confiance renouvelée du Chef de l'État, qui l'a reconduit dans ses fonctions au sein du Gouvernement Suminwa 2. S'adressant aux inspecteurs, il a lancé un appel à une réforme profonde

des pratiques. « *Il est temps d'inscrire notre action dans une logique de résultats, avec des indicateurs clairs, des plans d'action mesurables et des évaluations rigoureuses de notre impact sur la qualité de l'enseignement et des apprentissages* », a-t-il déclaré. Il a également insisté sur la nécessité de maîtriser les outils numériques, condition essentielle pour une inspection scolaire moderne, résiliente et véritablement transformatrice.

Martin Enyimo

SUD-UBANGI

La Radio Télévision Gemena 1 rouverte

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) salue cette décision et appelle les autorités de cette province à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de cette entité territoriale.

Dans un communiqué du 19 août 2025, l'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse (Olpa) a salué la réouverture de la Radio Télévision Gemena 1 (RTG1), station privée émettant à Gemena, chef-lieu de la province du Sud-Ubangi. Tout en saluant la reprise des émissions de ce média, cette ONG exhorte les autorités provinciales du Sud-Ubangi à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de la province.

A en croire l'Olpa, la RTG1 a repris ses émissions le 18 août 2025, après 12 jours de fermeture sur ordre de la ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant, Culture et Arts, Communication et Médias du Sud-Ubangi, Marie-Thérèse Thontwa. Celle-ci, a précisé l'Olpa, a levé la mesure, le 15 août 2025, après un recours introduit par le directeur de la radio. Le média, a rappelé l'organisation, a été fermé le 6 août 2025 pour avoir diffusé une émission intitulée « Que demande le peuple » au cours de laquelle le présentateur Jonas Mageto et son invité Joseph Magbaka Ndigbo, ancien ministre provincial, ont évoqué plusieurs sujets d'actualité, notamment la suspension des activités de l'Eglise Phoenix Tabernacle par le gouvernement provincial.

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT SUMINWA II

Six mois pour convaincre les Congolais

Pas de répit pour la nouvelle équipe gouvernementale. Fraîchement nommés, les membres du gouvernement Suminwa II sont d'ores et déjà appelés à faire leurs preuves.

Lors du tout premier conseil des ministres tenu le 15 août à Kinshasa, le ton a été donné : rigueur, efficacité et redevabilité. Profitant de cette première réunion, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a fixé le cap et les attentes. Dans son adresse, il a exhorté les nouveaux ministres à assumer pleinement leurs responsabilités et à répondre aux aspirations légitimes de la population, plus que jamais attentive à leurs actions. « *Votre action fera l'objet d'une évaluation stricte dans les six mois, tant par la Première ministre que par moi-même* », a-t-il martelé.

Cette évaluation portera sur la gestion de leurs secteurs respectifs et le suivi rigoureux des chantiers sous leur res-

ponsabilité. Le chef de l'État a, par ailleurs, insisté sur le fait que chaque action gouvernementale sera dorénavant scrutée, appréciée à sa juste valeur, et entraînera les conséquences appropriées selon les résultats obtenus. « *Il vous revient d'exercer un contrôle permanent sur l'état d'avancement des chantiers qui vous sont confiés, et de rendre compte avec précision et transparence des résultats obtenus* », a insisté le président Félix Tshisekedi, s'adressant avec fermeté aux membres du gouvernement Suminwa II.

Et de poursuivre : « *Le peuple congolais attend de vous de la réactivité, une vision claire et une détermination sans faille. Ensemble, soyons*

à la hauteur de ses aspirations et œuvrons, dans l'unité et la discipline pour un Congo plus fort, plus prospère et plus solidaire. » Ces directives présidentielles interviennent dans un climat de scepticisme généralisé, où le nouveau gouvernement peine à susciter l'adhésion populaire. Sa taille jugée excessive, la reconduction de figures controversées et l'absence d'ouverture à l'opposition radicale, etc., sont autant d'éléments qui nourrissent les critiques sur sa légitimité et son efficacité attendue. Le message du président Félix Tshisekedi résonne comme un rappel à l'ordre pour ceux qui seraient tentés par l'inaction ou la complaisance.

Sylvain Andema

CONFLITS SPORTIFS

La Fécohand quitte la Ccas

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) ne reconnaît plus la Chambre de conciliation et d'arbitrage de sport (Ccas). Les principaux acteurs de cette Fédération ont décidé de revoir leurs statuts et règlements intérieurs.

L'une des conséquences majeures de ces retouches est le retrait de leur structure de cette instance qu'ils dénoncent d'attiser la division entre les sportifs. Au terme du congrès ordinaire, en sa session extraordinaire convoquée le 18 août 2025, les congressistes ont décidé à l'unanimité du retrait de l'article 34 des statuts et règlements intérieurs de la Fédération.

Cet article, qui faisait de la Ccas l'une des voies de recours pour les conflits, n'existe plus. Les membres du bureau exécutif fédéral, les représentants des clubs, les capitaines des Diables rouges, les arbitres de la CAHB et les présidents des ligues ont jugé bon de quitter la Ccas pour se focaliser sur les organes juridiques de la Fécohand et de la CAHB avant la saisine de l'IHF. Le congrès a été dirigé par le représentant du ministre des Sports, Chaptellain Ngouama, accompagné de la présidente de la fédération Linda Embendze Noumazalayi.

Rude Ngoma



Les participants au congrès/Adiac





**INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

SOCIÉTÉ









CONTACTEZ NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regionaldepaches@brazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepachesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAU SOCIAL



BASKETBALL

Les 41^{es} championnats nationaux lancés à Brazzaville

La Fédération congolaise de basketball (Fécoket), dirigée par Fabrice Makaya Matève, organise du 17 au 24 août les 41^{es} championnats nationaux seniors et juniors. La cérémonie d'ouverture de cette compétition qui s'est déroulée au gymnase Maxime-Mantsima, en présence de plusieurs autorités, a permis à l'Avenir du Rail de dominer BBS, en match d'ouverture.

Le nouveau bureau exécutif fédéral instauré en janvier dernier met les bouchées doubles afin de relever et relancer le basketball congolais non seulement sur la scène nationale, mais aussi continentale. Ces championnats mettent aux prises les seniors et juniors dans les deux versions.

En match d'ouverture, les Brazzavillois d'AVR, en seniors hommes, ont battu leur adversaire de BBS de Pointe-Noire sur le score de 68 à 57. Un spectacle attrayant a caractérisé ce match de bout en bout puisque les deux équipes ont présenté leur meilleur jeu, au grand bonheur du public. Juste avant, Interclubs a pris le dessus sur Diablos noirs (72-38). En juniors hommes, les Diablotins ont perdu, à la dernière seconde, le derby face aux Ponténégrins de BBS (76-77). En seniors dames, les filles de Diablos noirs se sont inclinées, à leur tour, face à ECB (19-37).

Le président de la fédération a, dans son mot de circonstance, expliqué que ces champion-



Une séquence du match Adiac

nats constituent de moyens de détection et de valorisation des athlètes. Selon lui, cette édition dépasse le cadre d'une simple compétition, mais il s'agit d'une célébration de l'esprit sportif, de la camaraderie. « A travers ces championnats, nous célébrons notre sport et valorisons nos jeunes talents et notre passion. Je remercie tous les sponsors et mécènes qui ont contribué à la tenue de cette compétition. Dans le fair-play,

l'esprit d'équipe et de respect mutuel, je vous souhaite une bonne compétition », a indiqué Fabrice Makaya Matève.

Le directeur général des Sports, Jean Robert Bindeles, a, au nom du ministre des Sports, lancé officiellement la compétition. Il a souhaité que les équipes s'illustrent dans le respect des principes olympiques, durant toute la compétition.

Le lancement de cette com-

pétition annonce les couleurs d'un championnat de haut niveau avec la participation de près de vingt clubs issus des différents départements de la République. Il s'agit, entre autres, de Cheminots, BBS, Interclubs, ECB, Génération M, AVR, SBB, Ange Noir, Black Lion, Otohô, Liber, Interclubs, Brazza club, DNBB, Ange noirs et CPGOS. Les artistes musiciens, Relf Kazama et Diesel Gucci ont émerveillé le

public grâce à leurs chansons anthologiques. Une manière d'agrémenter la cérémonie d'ouverture.

Les rencontres de la première journée se sont déroulées en présence de plusieurs hauts cadres dont les deux ministres de l'Enseignement et celui de l'Economie numérique. Le directeur général de la SNPC distribution et autres invités étaient également présents.

Rude Ngoma

PREMIÈRE ÉDITION DU 10KM BRAZZA

Des jeunes entrepreneurs unis autour d'une marche sportive

Plusieurs dizaines de jeunes, notamment des chefs d'entreprise, travailleurs et étudiants, ont participé le 17 août 2025 à la première édition du 10km Brazza, une marche-course d'environ 10km organisée par la Maison Colibri. L'activité, conçue comme un moment de rencontre, de dépassement et de partage, s'est déroulée dans une ambiance festive et inclusive.

Après quelques minutes d'étirements, le départ de la marche sportive a été donné devant la Mairie centrale, face à la statue de l'abbé Fulbert Youlou. Le parcours a suivi la Corniche et a permis aux participants de longer des lieux emblématiques de Brazzaville : l'Institut français du Congo, le Palais des congrès, l'École normale d'administration et de la magistrature et la Tour Nabemba. Tout au long du trajet, les marcheurs se sont sentis motivés, contribuant à une atmosphère chaleureuse. La Maison Colibri, initiatrice de l'événement, se présente comme un centre de leadership citoyen et de transformation sociale né en 2018 et présent à l'échelle africaine. Fidèle à sa mission de valorisation du potentiel de la jeunesse, l'organisation a voulu faire de cette course



un moment de synergie entre acteurs et citoyens, porté par ses valeurs : humilité, audace, empathie, créativité, engagement et impact. Des valeurs

qu'entend promouvoir le directeur général de la Maison Colibri, Derrick Kadza. « C'est avec curiosité à l'idée de voir les participants se

Le départ de la marche sportive Adiac mobiliser pour un tel événement. Nous sommes à la première édition et comptons faire la deuxième édition », a-t-il assuré.

Coach sportif, Darwing Yannick Onoue Lokoka, est l'un des participants. Il s'est dit heureux de voir autant de visages motivés le long du parcours. C'est le même sentiment partagé par Micaëlla Douanga, qui pense que le sport est un formidable levier de cohésion. Tout comme la majorité des participants, Micaëlla Douanga et Darwing Yannick Onoue Lokoka espèrent faire de ce 10km Brazza un événement annuel et l'ouvrir davantage aux associations et aux entreprises locales.

Inspiré d'un concept déjà déployé dans plusieurs capitales d'Afrique et d'Europe, le 10km Brazza a posé les bases d'un rendez-vous sportif et citoyen dont la Maison Colibri souhaite élargir la portée pour les éditions futures.

Fiacre Kombo



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

Secteur : Financier

Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101

N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) la mise en place d'un programme de développement et de renforcement des capacités assorti d'un plan de formation du personnel de la ligne commerciale et des Engagements; (ii) la revue et le perfectionnement du plan stratégique de développement assorti d'un plan opérationnel, d'un Plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance; (iii) la revue des documents de politique stratégique ainsi que les outils de gestion à

savoir : la politique de gestion des risques de crédit, le système de notation interne, le cartographie de risques, la politique de gestion des risques de liquidité, la mise à jour des procédures internes; (iv) la modernisation du système d'information et de gestion dont la Banque Congolaise de l'Habitat a besoin en procédant à la redéfinition du schéma directeur informatique afin de prendre en charge les besoins induits par le contexte de digitalisation, mais aussi la nécessité de supporter le développement des applications métiers et permettre la mise en place d'outils spécifiques de gestion des risques. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas six (06) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants/Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants/firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) documentation,

(ii) référence de prestations similaires/ expérience dans les missions similaires, (iii) attestations de bonne exécution ou certificats de fin de prestation, (iv) et références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conforme au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant/Firme n'implique aucune obligation de la part de la BCH de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

5. Les consultants/firmes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er septembre 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 01/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé des activités liées à l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,
Unité de Gestion du Projet
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville / Centre-ville - République du Congo
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet
Email: bch@bch.cg et Copie à : stephane.ngakosso@bch.cg et guynette.epouery@bch.cg
Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

NÉCROLOGIE



La famille Abira a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père, oncle et grand-père François Ondongo Abira, survenu le 11 août 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Obiaboma à Ngamakosso. Les obsèques auront lieu le jeudi 21 août au cimetière Bouka.



C'est avec une profonde tristesse que la famille Ondongo-Soumbou vous annonce le décès de leur fille, cousine, soeur, tante, mère et grand-mère la veuve Ngandaloki née Ongouala Léonie Thérèse, agent du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville à la retraite, survenu le 15 août 2025 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°111, rue Mbomo à proximité de l'arrêt de bus « Trois voleurs ».

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

Les enfants M'Bissa, profondément attristés, ont la profonde douleur d'informer les parents, de France, du Gabon, de l'Angola et du Congo du décès de Mme Corentine Olga Rose épouse M'Bissa née Madzou, survenu le samedi 9 août 2024 à Paris, en France. À Brazzaville la veillée se tient au domicile familial sis n°2004 rue Moukouloulou, Plateau / Batignolles, derrière le siège d'Eclair.

Le programme détaillé des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de la veuve Makaya née Tati Christine

Mercredi 20 août 2025

20h : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Agostinho-Neto

21h : dépôt de la dépouille à la morgue de Pointe-Noire

Jeudi 21 août 2025

10h30 : levée de corps à la morgue de Pointe-Noire

11h : arrivée de la dépouille au domicile familial, sis rue Patrice Makaya, quartier Raffinerie

11h30 : exposition de la dépouille

14h à l'aube : animation

Vendredi 22 août 2025

8h : recueillement à domicile

12h : oraison funèbre

13h : Messe de requiem à domicile

14h : départ pour le cimetière familial à Diosso

17h : retour et fin de la cérémonie



LIVRE

Armand Kani Okoko publie « L'Héritage de la fourmi »

Paru aux Editions LMI, le premier ouvrage d'Armand Kani Okoko «L'Héritage de la fourmi», véritable outil pour toute personne qui veut commencer un business sans argent, a été présenté le 16 août à Pointe-Noire.

L'ouvrage «L'Héritage de la fourmi» -Créer son entreprise en partant de rien est préfacé par Mwanza Ibata. En 80 pages accompagnées de photographies illustratives, l'auteur met à la disposition du lecteur des idées simples mais judicieuses permettant de démarrer un business sans argent. Des idées pour générer des revenus sans dépenser nos économies. « À travers ce livre, je partage mon histoire personnelle et les leçons que j'ai tirées de mon parcours de vie, parfois douloureux, mais toujours guidé par la foi, la résilience et le désir d'entreprendre. J'y démontre qu'il est possible de créer son entreprise en partant de zéro franc, à condition d'adopter le bon état d'esprit — celui de la fourmi : persévérante, organisée et déterminée. Ce livre est un appel à croire en soi, à agir avec foi et à bâtir son avenir avec courage, une étape à la fois. C'est ma contribution à l'éveil entrepreneurial de la jeunesse africaine », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Je propose une méthode simple pour transformer une idée en projet concret, même sans moyens financiers: clari-



Armand Kani Okoko dédicant son ouvrage/Adiac

fier sa vision, planifier intelligemment, utiliser les ressources gratuites disponibles et, surtout, oser se lancer. J'insiste aussi sur la nécessité de sortir de sa zone de confort et de déconstruire les schémas mentaux limitants, comme ceux décrits dans le triangle de Karpman ».

Editeur et promoteur des Editions LMI, Maurice Loubouakou a partagé son expérience personnelle qui l'a amené de sa formation de juriste à l'édition en passant par la création des activités génératrices de revenus en mettant en avant l'abnégation, la volonté et l'esprit entrepreneurial avant de suggérer aux décideurs que cet ouvrage soit inscrit au programme éducatif pour servir les élèves et étudiants, futurs cadres de demain. L'entrepreneuriat, un concept largement développé lors de la présentation de l'ouvrage par Alex Balogun, coach en leadership, consultant et formateur, promoteur de VIP Consults, qui a conclu son intervention en disant : « Le métier ne garantit pas la richesse. C'est plutôt le business du métier qui crée la richesse ».

Armand Kani Okoko est un entrepreneur qui croit que la vraie réussite se construit dans le silence du travail bien fait, loin des apparences trompeuses. Son parcours est celui d'un homme qui, parti de peu, a bâti des projets solides, utiles et durables, guidé par des principes d'intégrité, de rigueur et de fraternité. À la tête de La Conciergerie by My Pamu, il réinvente les services de conciergerie aéroportuaire et privée, en plaçant l'excellence, la fiabilité et la discrétion au cœur de chaque action. Ce qu'il propose, ce n'est pas de briller, mais de servir avec précision et respect, en répondant aux vrais besoins avec humilité. Avec des initiatives comme le Bantu Impact et le Digiforum, il crée des espaces de partage et d'inspiration pour rassembler celles et ceux qui veulent bâtir un avenir plus juste et plus fort, chacun à sa mesure. Armand Kani Okoko avance avec la conviction que ce qui élève, ce qui dure, ne fait pas de bruit : c'est dans le geste juste, dans l'effort sincère et dans la construction patiente que naissent les vraies réussites.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 1re journée

C'est la sensation de cette première journée : à 17 ans, Tylel Tati a fait ses débuts chez les pros face au PSG. Et si Nantes s'est incliné 0-1, le jeune défenseur n'a rien à se reprocher. Mieux encore, sa prestation a été saluée par les observateurs et la presse française.

Le fils du Congolais Sambou « Bijou » Tati, président du club de Roissy-en-France, où a été formée la fratrie Pogba, a impressionné par son assurance et sa maturité. Très prometteur pour la carrière du natif de Champigny-sur-Marne, passé par l'INF et les sélections françaises U16 et U17.

Strasbourg remporte le duel de l'Est sur le terrain de Metz (1-0). Si Junior Mwanga était titulaire au coup d'envoi, Dilane Bakwa est entré à la 56e. Lancé sur le côté gauche à la 83e, il centre en retrait pour Panichelli, unique buteur du match.

Junior Mwanga était lui aligné au poste de latéral droit, où il a livré un match sérieux, sans fioriture.

Un an après, Bradley Locko retrouvait un terrain de Ligue 1. Le latéral gauche franco-congolais était titulaire lors du match nul des Ty-Zefs face à Lille (3-3). Eloigné pendant de longs mois après une rupture du ligament du talon, l'ancien

Rémois a été sérieux et appliqué mais n'a pas retrouvé le niveau qui était le sien avant sa blessure.

Daryll Bakola est entré à la 86e lors du revers de Marseille à Rennes (0-1).

Remplaçant, Rudy Nzingoula Matondo est entré à la 82e lors du succès d'Auxerre sur Lorient (1-0).

Promu ambitieux, le Paris FC manque ses débuts en Ligue 1 avec un revers 0-1 à Angers. Noah Sangui a rendu une pâle copie au poste de latéral gauche. Melvin Nzinga n'était lui pas dans le groupe angevin.

Camille Delourme

À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon
-Toilette
-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90

COMMUNIQUÉ

MBENGUET MWERANDEMBI OKANDZE, demeurant à Makabandilou, informe le public avoir égaré un classeur de couleur bleu à la date 18 août 2025, dans un taxi circulant à Brazzaville.

Ce classeur contenait notamment :

- Diplômes originaux,
- Acte de Naissance,
- Carte NIU
- Cartes bancaires,
- Bulletins de paie,
- Ainsi que divers documents administratifs importants.

Toute personne l'ayant retrouvé ou disposant d'informations est priée de bien vouloir me contacter au : 068478652 ou se rapprocher des autorités compétentes.



COOPÉRATION

Le vice-Premier ministre belge reçu à Oyo

En ouverture de sa tournée africaine, le vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévost, s'est entretenu, le 18 août, à Oyo avec le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso. L'entretien a porté sur le renforcement des relations bilatérales, la sécurité dans la région des Grands lacs, l'appui au fonds climat pour le bassin du Congo et la volonté d'intensifier les partenariats économiques.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévost, a choisi le Congo pour lancer sa visite en Afrique, soulignant le rôle de « sage » et de stabilisateur régional incarné par le président Denis Sassou N'Gusso. Selon Maxime Prévost, l'expérience et le réseau du chef de l'État congolais permettent d'établir un diagnostic précis des tensions, notamment dans la région des Grands lacs. Sur la crise à l'Est de la République démocratique du Congo, Maxime Prévost a salué les médiations menées par le Qatar et les États-Unis, mais a plaidé pour une implication forte de l'Union africaine et des pays du bassin du Congo afin d'éviter tout double standard dans la recherche de solutions régionales.

Les échanges ont également porté sur la coopération bilatérale, vieille de 64 ans, qualifiée d'exempte de frictions et porteuse d'une volonté d'intensification non seulement diplomatique, mais aussi économique. Des acteurs belges sont déjà présents au Congo et souhaitent s'engager dans des projets structurants, comme



Pose protocolaire avec l'ensemble de la délégation belge/DR

le corridor de Pointe-Noire. « Nous avons rappelé que nous avons une série d'acteurs économiques belges qui sont déjà actifs ici dans le pays et qui souhaitent pouvoir continuer d'être des partenaires de la réalisation d'un grand nombre

de projets futurs auxquels le gouvernement est attentif », a-t-il déclaré.

Abordant l'urgence climatique, le ministre a exprimé son soutien au fonds bleu pour le bassin du Congo porté par Denis Sassou N'Gusso. La Belgique examine-

ra, via des instruments internationaux comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, sa capacité à contribuer financièrement et à rester un partenaire fiable.

La visite s'est conclue de façon conviviale : les deux dé-

légations ont assisté au nourrissage des poissons dans un étang à N'Golodoua-les-Bains, au bord de la Lima, symbole d'un dialogue mêlant enjeux politiques, économiques et environnementaux.

Fiacre Kombo

ETOILE DU CONGO

La nouvelle équipe dirigeante de la section football reçoit les directives

Le président de la section football multiplie, depuis sa confirmation, des rencontres pour définir des stratégies devant rendre l'Etoile du Congo plus compétitive lors du championnat national 2025-2026 qui démarre le 13 septembre.

L'Etoile du Congo se projette déjà vers la nouvelle saison. La présentation de la nouvelle équipe dirigeante de la section football et du staff technique, au cours d'une réunion tenue le 18 août à Brazzaville, annonce les couleurs.

Ghislain Ngapela Lendouma, le président de la section football de l'Etoile du Congo les a félicités, rappelant que chacun doit jouer pleinement son rôle pour permettre à l'Etoile du Congo de redorer son blason. Seul le travail, a-t-il insisté, permettra à l'Etoile du Congo de briller. « Désormais, nous avons tous une responsabilité commune : travailler avec rigueur et détermination pour hisser haut les couleurs de l'Etoile du Congo. Rien de durable ne peut s'obtenir sans effort. C'est par le travail bien fait que nous pourrions relever les défis qui nous attendent », a-t-il déclaré.

Le président de la section football a insisté sur le sérieux et le respect des textes et les statuts de l'équipe pour relever le défi qui les attend. « Nos



dirigeants à tous les niveaux, nos supporters ainsi que les amoureux du football en général et de l'Etoile du Congo en particulier attendent de nous des résultats concrets et des performances dignes de notre histoire », a-t-il indiqué.

Dominique Dinga, troisième vice-président des sages qui a salué l'initiative qu'il qualifie de la première du genre, a insisté sur la rigueur dans la gestion de la section football. Depuis un certain temps, a-t-il commenté, l'Etoile du Congo est reléguée dans la course

à la qualification à la Coupe d'Afrique. « Je tiens à ce que vous réussissiez. Par ce geste, vous prenez l'engagement chacun au niveau où il se trouve de faire le travail », a souligné Dominique Dinga, troisième vice-président des sages.

La section football de l'Etoile du Congo, a par ailleurs rappelé Ghislain Ngapela Lendouma, manque des moyens financiers suffisants pour mener à bien ses activités. S'appuyant sur cette réalité, il a invité les membres du bureau à contribuer activement par le paiement régulier des cotisations statutaires. « Ce même esprit devra s'étendre à nos supporters afin de renforcer notre caisse et de surmonter ensemble les contraintes financières », a-t-il ajouté.

Pour que l'Etoile du Congo dispose d'une administration forte, le président de la section football a, en outre, fait un don d'un ordinateur, d'une imprimante et de tous les accessoires y compris un congélateur au secrétariat de l'équipe. « A nous de nous mettre résolument au travail pour que les ambitions fixées par le président ne s'évanouissent pas. Nous allons travailler davantage », a commenté Antoine Obia, secrétaire général.

James Golden Eloué